

# Un conseil scientifique pour améliorer la gestion des douleurs chroniques

## ANALGÉSIE

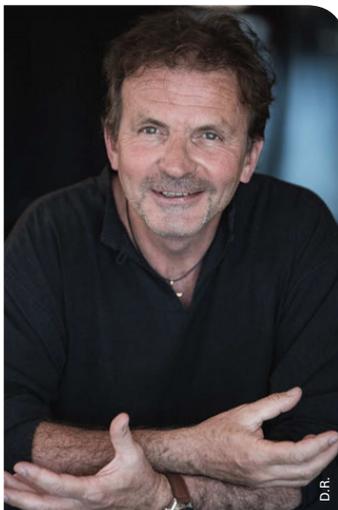
Dans un contexte de prise en compte croissante des douleurs chroniques chez l'Homme et l'animal et de leurs répercussions sur la santé et le bien-être, CAPdoulleur et Zoetis se sont associés pour créer le premier **Advisory Board** français dédié aux douleurs chroniques. Il associe des expertises complémentaires dans une approche pluridisciplinaire et transversale avec la médecine humaine et vise à améliorer la prise en charge de ce type de douleur.

Incluses, depuis mai 2019, par la Classification internationale des maladies de l'Organisation mondiale de la santé (CIM-11), les douleurs chroniques (DC) font l'objet d'une actualité riche, tant en médecine humaine que vétérinaire.

En juillet 2020, l'*International Study of Pain* a proposé une définition de la douleur et y souligne les effets néfastes des DC sur la fonction et le bien-être.

Dans ce contexte, des sociétés savantes (SFETD\*), des fondations de recherche contre la douleur (Institut Analgesia) et des réseaux scientifiques vétérinaires, communautaires et collaboratifs (CAPdoulleur), unissent leurs efforts et leurs connaissances pour concrétiser le concept *One Pain One Health*, à savoir, le rapprochement des médecins et des vétérinaires sur des projets de recherche pour contribuer à développer plus rapidement des traitements qui bénéficieront à l'Homme comme à l'animal.

Notre confrère  
Thierry Poitte,  
fondateur du  
réseau CAPdoulleur,  
préside ce  
nouveau conseil  
scientifique.



«La grande majorité des douleurs inflammatoires est associée à l'arthrose.»

Ce conseil scientifique s'inscrit dans le concept One Pain One Health.



## Professionnels de la douleur

Un conseil scientifique pour améliorer la gestion des DC a ainsi été créé (*advisory board* DC) et associe des expertises complémentaires dans une approche pluridisciplinaire et transversale avec la médecine humaine sur différents thèmes : gestion de la douleur chronique par le vétérinaire généraliste, intérêt de la prise en charge chirurgicale des affections chroniques, expérience du vétérinaire spécialisé en consultation douleur, approche d'un pharmacologue en médecine humaine.

Il réunit pour cela cinq vétérinaires - Antoine Forcin (Zoetis), Pr Luca Zilberstein (enseignant chercheur et directeur du service d'anesthésie et analgésie du CHV Advetia), Guillaume Ragetly (spécialiste en chirurgie au CHV Frégis), Isabelle Chamouton (CEAV de médecine interne, praticienne généraliste à Epinal (88)), Thierry Poitte, fondateur du réseau CAPdoulleur - et un professeur émérite de pharmacologie médicale, le Pr Alain Eschalié (président de l'Institut Analgesia).

Ce conseil est présidé par Thierry Poitte.

## Projet thérapeutique multimodal

« La prise en charge des DC repose sur un projet thérapeutique multimodal, interdisciplinaire et individualisé, associant les moyens pharmacologiques, les méthodes complémentaires non pharmacologiques et les biothérapies. L'arsenal thérapeutique vétérinaire s'étoffe avec les nouveaux AINS aux rapports bénéfices/risques plus favorables, les opioïdes (méthadone, tramadol), les co-analgésiques (kétamine, gabapentine) et le cannabidiol (efficacité en cours d'évaluation). Les centres de physiothérapie se multiplient en France corrigeant les handicaps fonctionnels associés aux douleurs chroniques. Les biothérapies cellulaires (cellules souches mésoenchymateuses) offrent des perspectives prometteuses pour les douleurs arthrosiques inflammatoires. Enfin,

les anticorps monoclonaux pourraient constituer une véritable révolution thérapeutique en matière de douleurs chroniques : ciblage particulièrement pertinent du NGF (Nerve Growth Factor), efficacité durable, innocuité inédite face aux fréquentes comorbidités des douloureux chroniques », constate Thierry Poitte.

## Premier motif de consultation

Pour rappel, plus de 20 % de la population française serait affectée par une douleur chronique d'intensité modérée à sévère ; deux patients sur trois ne sont pas soulagés par leur traitement et un sur deux a une qualité de vie très altérée.

En médecine vétérinaire, la douleur est le premier motif de consultation médicale. La grande majorité des douleurs inflammatoires est associée à l'arthrose dont la prévalence est de 20 % de la population canine adulte et de 70 % des chiens de plus de 8 ans.

Chez le chat, la prévalence de l'arthrose est de 61 % chez les animaux de plus de 6 ans, de 70 % chez ceux de plus de 11 ans pour atteindre 90 % chez les individus de plus de 12 ans.

10 % de la population humaine adulte en France est atteinte d'arthrose : cette prévalence de 70 % est retrouvée chez les hommes et les femmes de plus de 75 ans.

La concordance des arthroses humaines et canines ne se limitent pas à ces chiffres mais se retrouve dans la physiopathologie complexe et les causes multifactorielles.

## Lien génétique

« Il devient nécessaire de modifier (...) les regards portés sur les mécanismes de la douleur chronique, son évaluation, sa prise en charge et de repenser la relation thérapeutique avec le propriétaire », estime notre Thierry Poitte.

« Il n'y a pas une douleur mais des douleurs propres à un être vivant avec ses particularités anatomiques, émotionnelles, cognitives et motivationnelles, vivant dans un environnement spécifique », résume Thierry Poitte.

L'individualisation du projet thérapeutique devient donc la règle au prix cependant d'une évaluation régulière et partagée avec le propriétaire.

C'est la vision prônée par CAPdoulleur qui appelle à changer de regard sur les pratiques évaluatives de la douleur via le recours à des grilles, des outils digitaux... et sur son approche thérapeutique, en misant sur la complémentarité des moyens médicamenteux, des biothérapies et des méthodes non pharmacologiques, toujours en évaluant le rapport bénéfice/risque dans la lignée de l'*Evidence Based Medicine* complétée par des études cliniques observationnelles de terrain. **M.L.**

\* SFETD : Société française d'étude et traitement de la douleur.



Réannexez sur  
info@depecheveterinaire.com



## Qu'est-ce qu'une douleur chronique ?

Les douleurs chroniques (DC) sont définies comme « des douleurs persistantes ou récurrentes (plus de 3 mois) induisant une détérioration fonctionnelle et des perturbations émotionnelles à l'origine de troubles comportementaux venant altérer progressivement et significativement le comportement et la qualité de vie ».

Elles persistent ou réapparaissent au-delà de ce qui est habituel pour la cause initiale présumée et répondent insuffisamment aux traitements.

### Evolution vers une véritable maladie

Selon la nature du mécanisme sous-jacent, les DC sont classées en :

**« Les DC sont non adaptatives et non protectrices. »**

- douleurs par excès de nociception : traumatismes, brûlures, infections, arthrose... ;

- douleurs neuropathiques résultant directement d'une lésion ou d'une affection du système somato-sensoriel (système nerveux périphérique et central) : hernies discales, infections, méningites, syringomyélie... ;

- douleurs mixtes, association des deux précédentes : douleurs cancéreuses, douleurs chroniques post-opératoires... ;

- douleurs nociplastiques ou centralisées, sans lésion tissulaire identifiée, sans lésion ou maladie du système somato-sensoriel et en relation avec des perturbations du traitement de la douleur par le système nerveux central : sensibilisation centrale ou perte des contrôles descendants

(côlon irritable, cystite interstitielle et quelques cas de migraine décrits en médecine vétérinaire).

Les DC sont non adaptatives et non protectrices : elles ne présentent pas l'utilité de la douleur aiguë et évoluent vers une véritable maladie, aux multiples conséquences délétères pour la qualité de vie.

Sur le plan clinique, les DC sont caractérisées par l'hyperalgésie (réponse exagérée à un stimulus nociceptif), l'allodynie (douleur ressentie à un stimulus non nociceptif) et par des comorbidités émotionnelles accrues : anxiété, dépression, agressivité, troubles du sommeil, altération des relations sociales...

La physiopathologie des DC est complexe et multifactorielle. ■

## Chevaux mutilés : un numéro vert pour les propriétaires

### MALTRAITANCE

Alors que le ministre de l'Intérieur annonçait, le 7 septembre, l'ouverture de 153 enquêtes, dans plus de la moitié des départements français, pour des sévices sur des équidés (lire DV n° 1538) et qu'il soulignait une trentaine de cas « particulièrement graves », le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, a informé de la mise en place d'un numéro vert (gratuit) à destination des propriétaires : 0.800.738.908.

### Quinze agents de l'IFCE

Au bout de la ligne, une équipe de 15 agents de l'Institut français du cheval et de l'équitation écoute, informe, oriente et apporte un soutien psychologique aux propriétaires, de 9 à 17 heures, du lundi au vendredi.

« L'enquête est prise très au sérieux. D'importants moyens sont déployés par la gendarmerie et la police », a confirmé le ministre. M.L.



Une trentaine de cas particulièrement graves a été rapportée dans toute la France.

M.L.



## LE GUILLERM constructions

Cliniques vétérinaires, mixtes, canines...  
neuves, rénovation et extension.



Interlocuteur unique !



Nous nous occupons de l'intégralité de votre projet.

[www.leguillerm.com](http://www.leguillerm.com)

Tél. 02 40 57 39 39 - [infos@leguillerm.com](mailto:infos@leguillerm.com)

Conception  
Permis de construire  
Réalisation clés en mains